



Soutenir la création de petites entreprises

Adresse des réseaux associatifs d'appui à la création d'entreprises aux candidats aux élections régionales

S'appuyer sur les petites entreprises pour créer des dynamiques économiques dans les territoires.

Les petites entreprises, une histoire de territoires

Les petites entreprises sont un facteur d'aménagement et de développement des territoires. L'économie locale a besoin d'un tissu de TPE, nombreuses et diversifiées, qui répondent aux besoins des territoires et de leurs habitants, qui contribuent à la création de richesses et d'emplois, pérennes et non délocalisables : services aux entreprises ou à la personne, commerces de proximité, agriculture, artisanat ou industrie, construction, activités culturelles, mais aussi entreprises du numérique, de l'économie circulaire de l'information et de la communication, ouvertes sur l'international et l'innovation. Attachées à leur territoire, les petites entreprises valorisent depuis longtemps les stratégies de circuits courts. La plupart des entrepreneurs sont nés avec les pratiques collaboratives et inventent de nouveaux modèles économiques.

Cependant pour que les petites entreprises puissent jouer ce rôle, il est nécessaire de les intégrer dans les stratégies locales de développement économique, de les considérer pleinement comme une partie prenante.

Il faut les accompagner dans leur création et favoriser leur pérennité les intégrer dans les réflexions de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriale car elles ont souvent besoins de compétences pour se développer.

Les petites entreprises, un potentiel à développer

S'intéresser aux TPE, à leur naissance à leur développement à leur transmission, c'est s'intéresser à 95% des entreprises françaises et 25% des emplois.

S'intéresser aux petites entreprises, c'est s'intéresser au segment de l'économie qui crée le plus d'emplois nouveaux. Les PME et ETI tant recherchées naissent de TPE qui ont su grandir.

Mais pour que les petites entreprises vivent au-delà du cap des trois ans, qu'elles soient créatrices d'emplois plus rapidement¹, il est indispensable de créer un environnement favorable et de mettre en place un accompagnement professionnel, accessible sur tous les territoires.

¹ Etudes de l'OIT et de la CDC

Les petites entreprises, pour nous c'est l'histoire d'un engagement de 35 ans

Nous sommes cinq réseaux associatifs de soutien à la création d'entreprise, sans but lucratif, avec une vocation : la capacité d'initiative et la réussite de nos entrepreneurs.

Cinq réseaux qui depuis 35 ans bousculent et font évoluer les représentations : promouvoir auprès de tous l'initiative quand elle n'était réservée qu'à certains, mobiliser les banques pour financer l'entrepreneuriat, porter des stratégies emplois en remobilisant les personnes par des dynamiques entrepreneuriales, créer des écosystèmes autour des entrepreneurs pour porter leur développement, créer des liens entre entrepreneurs et territoires.

Au contact des entrepreneurs nous innovons et adaptons nos solutions : test marché grandeur nature, solutions numériques, communautés de créateurs, ...

Chaque année nous défendons à la fois la culture de l'entrepreneuriat et les politiques publiques : nos cinq réseaux ce sont 200 000 personnes conseillées et près de 50 000 créations accompagnées et financées. Nous sommes au croisement des problématiques économiques, sociales et territoriales.

Nous démontrons par notre action que la création d'entreprise accompagnée est une solution pertinente et peu coûteuse pour lutter contre le chômage. Elle permet de mobiliser par notre intermédiaire des ressources privées considérables en provenance des banques et des grandes entreprises qui nous soutiennent, et les compétences des milliers de bénévoles qui agissent à nos côtés.

Nous sommes cinq réseaux différents et complémentaires dans leurs activités et qui savons coopérer en portant des programmes en commun au niveau national et local : campagnes de communication conjointes, partages de moyens et de locaux, parcours de création, ... Notre objectif commun : accroître la part des entrepreneurs bénéficiant d'un accompagnement et ainsi augmenter leur pérennité et leur potentiel de création d'emplois.

La décentralisation conforte les compétences des régions et des agglomérations.

Dans quelques semaines se dérouleront les élections régionales, dans un contexte nouveau, suite à la réforme territoriale qui rebat les cartes. Les Régions, qui jouent déjà un rôle majeur auprès de nos réseaux, vont avec les intercommunalités être les acteurs centraux tant de la création des entreprises que de leur développement. Plusieurs Régions ont déjà mis en place avec succès des politiques ambitieuses de soutien aux TPE, en partenariat avec nos réseaux et d'autres, allant de la sensibilisation jusqu'au financement, en passant par la formation et l'accompagnement.

Aussi nous appelons de nos vœux, la présence forte dans les SRDII de stratégies liées à la création et au développement des entreprises.

Nos réseaux sont prêts à apporter leur expérience, leur savoir-faire éprouvé et leurs organisations et moyens existants pour servir les politiques de soutien à l'entrepreneuriat dans chaque région.

Nous proposons aux régions un cadre commun qui définit les ambitions et les enjeux partagés, autour d'un pacte en 10 points

Nos engagements

1. Nous nous engageons à poursuivre l'augmentation du nombre de créations d'entreprise que nous accompagnons et finançons sur les territoires.
2. Nous nous engageons à mobiliser nos salariés et nos bénévoles auprès des petites entreprises nouvellement créées, afin d'améliorer leur pérennité, augmenter le nombre d'emplois qu'elles génèrent, favoriser leur développement leur rentabilité, et leur insertion dans les circuits économiques et financiers.
3. Nous nous engageons à renforcer les coopérations entre nos réseaux au niveau régional et local, et à diffuser les expériences réussies.
4. Nous nous engageons à mesurer et évaluer conjointement l'impact de nos actions.
5. Nous nous engageons à maintenir une gestion transparente et rigoureuse de nos structures.

Pour réussir ce challenge collectif, le soutien des Régions sera essentiel.

6. La Région communiquera largement sur la création d'entreprise afin d'encourager les femmes et les hommes de son territoire à entreprendre et à se faire accompagner.
7. La Région bâtira avec les réseaux un programme ambitieux d'aide à la création de TPE, en mobilisant ses moyens propres, les financements européens, et les financements de la formation professionnelle.
8. La Région encouragera la coordination et les coopérations entre nos réseaux, dans le respect de leur diversité.
9. La Région nous fixera des objectifs mais nous laissera la responsabilité des moyens à mettre en œuvre.
10. La Région assurera dans la durée les financements qu'elle apporte à nos réseaux, dans une logique de convention pluriannuelle d'objectifs.

Contacts

ADIE

- Emmanuel LANDAIS – Directeur Général
139 Boulevard de Sébastopol – 75002 Paris

BGE

- Sophie JALABERT – Délégué Générale
168 bis, Rue Raymond Losserand - 75014 Paris

FRANCE ACTIVE

- Denis DEMENTHON – Directeur Général
Tour 9 – 3, Rue Franklin – 93100 Montreuil

INITIATIVE FRANCE

- Bernadette SOZET – Déléguée Générale
55, Rue des Francs Bourgeois – 75181 Paris Cedex 04

RESEAU ENTREPRENDRE

- Frédérique JESKE – Directrice Générale
24, Avenue Gustave Delory – 59100 Roubaix